



## **Table des matières**

PRÉSENTATION DE LA FORMATION.....	<u>5</u>
ENSEIGNEMENTS DE MASTER 1.....	<u>8</u>
ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2.....	<u>9</u>
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE 1 <sup>ere</sup> ANNÉE.....	<u>10</u>
1. ÉCONOMIE ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	<u>11</u>
2. MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS .....	<u>12</u>
3. MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EMPLOI 1 .....	<u>13</u>
4. INTRODUCTION A R .....	<u>14</u>
5. INTRODUCTION A PYTHON .....	<u>15</u>
6. ÉCONOMÉTRIE .....	<u>16</u>
7. BUSINESS ENGLISH 1 .....	<u>17</u>
8. CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENTIFIQUE .....	<u>18</u>
9. PILOTAGE ET TECHNIQUES DE RECRUTEMENT .....	<u>19</u>
10.GESTION DES TALENTS ET GPEC .....	<u>20</u>
11.CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES I .....	<u>21</u>
12.MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EMPLOI 2.....	<u>22</u>
13.COLLECTIVE BARGAINING AND LABOUR RELATIONS.....	<u>23</u>
14.ANALYTIQUE RH .....	<u>24</u>
15.OUTILS DE PILOTAGE ET STRATÉGIE EN RESSOURCES HUMAINES .....	<u>25</u>
16.BUSINESS ENGLISH 2 .....	<u>26</u>
17.DROIT DU TRAVAIL .....	<u>27</u>
18.INNOVATIONS SOCIALES DANS LES RH.....	<u>28</u>
19.CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES II .....	<u>29</u>
20.PROJET TUTORÉ .....	<u>30</u>

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE 2 <sup>nd</sup> ANNÉE.....	<u>31</u>
21. MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL ET D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE .....	<u>32</u>
22. BEHAVIORAL AND EXPERIMENTAL ECONOMICS.....	<u>33</u>
23. TECHNOLOGICAL CHANGE, AI AND THE LABOR MARKET .....	<u>34</u>
24. BIG DATA ET RH .....	<u>35</u>
25. BIG DATA SOUS PYTHON .....	<u>36</u>
26. MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES .....	<u>37</u>
27. MÉCANISMES DE PAYE ET POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION .....	<u>38</u>
28. BUSINESS ENGLISH 3 .....	<u>39</u>
29. ANALYSE MANAGÉRIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL .....	<u>40</u>
30. MANAGEMENT DES SI-RH.....	<u>41</u>
31. CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES 3.....	<u>42</u>
32. ANALYSES QUALITATIVES POUR LES RH.....	<u>43</u>
33. PROJET TUTORÉ ET SERIOUS GAMES .....	<u>44</u>
34. ORGANISATION ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES .....	<u>45</u>
35. PERSONNELS ECONOMICS .....	<u>46</u>
36. PRATIQUE DE LA FORMATION ET DU RECLASSEMENT.....	<u>47</u>
37. MANAGEMENT D'ÉQUIPE .....	<u>48</u>
38. TERRITORIALISATION DE LA FONCTION RH .....	<u>49</u>
39. CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES 4.....	<u>50</u>
CALENDRIERS 2023-2024.....	<u>51</u>
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES.....	<u>53</u>
CHARTRE ANTI-PLAGIAT.....	<u>60</u>
LES EXAMENS UNIVERSITAIRES : RÈGLEMENT.....	<u>61</u>

## NOS PARTENAIRES



**Groupama**  
CENTRE MANCHE



**GERESO**  
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION



**CRÉDIT AGRICOLE**  
LEASING & FACTORING

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le numérique et l'intelligence artificielle bouleversent radicalement les métiers du recrutement, de la formation et des ressources humaines. Par ailleurs, l'évolution récente du marché du travail (mobilité accrue des travailleurs, nécessité d'une formation continue « tout au long de la vie », développement d'un marché du placement) modifie en profondeur la gestion des ressources humaines. Ce master vous propose d'acquérir une double compétence :

- Concevoir et mettre en œuvre des politiques de gestion des carrières et des compétences.
- Savoir utiliser les outils numériques pour acquérir et analyser les données nécessaires au diagnostic RH de l'entreprise.

Le Master ETRH, Parcours Ingénierie et Innovation Numérique pour l'Emploi, le Travail et les Ressources Humaines, s'appuie sur un corps d'enseignants reconnus dans le domaine de l'économie-gestion des RH (TEPP, INSEE, Ministère du Travail) et des professionnels exerçant dans les grands groupes de recrutement.

Cette formation pluridisciplinaire est adossée au laboratoire GAINS qui est membre de la fédération de recherche CNRS TEPP et de l'Institut du Risque et de l'Assurance du Mans. Son originalité repose sur les connaissances transversales et les savoirs disciplinaires de 3 disciplines : l'économie, la gestion et l'informatique.

Les enseignements professionnels occupent une place particulière avec deux stages, des projets tutorés et des conférences professionnelles. Enfin, les étudiants le souhaitant ont la possibilité d'effectuer une partie de leur formation dans une université partenaire ERASMUS.

### Objectifs de la formation

Le master ETRH a pour objectif de former des cadres capables de:

- Intégrer les nouveaux outils numériques à la gestion des compétences et aux stratégies de recrutement.
- Comprendre le marché du travail et ses institutions afin de permettre une prise de décision pertinente en matière de recrutement et de formation.
- Évaluer les conséquences des politiques publiques en matière d'emploi et de formation sur l'environnement de l'entreprise.
- Analyser et piloter des projets RH de manière autonome.
- Définir la stratégie RH de l'entreprise
- Accompagner les salariés dans leur évolution professionnelle.

### Savoir-faire et compétences

Le parcours Ingénierie et Innovation Numérique pour l'Emploi, le Travail et les Ressources Humaines permet de développer les compétences suivantes :

#### Compétences disciplinaires

- Réaliser la gestion des Ressources Humaines (gestion administrative du personnel, paie...)
- Gérer la GPEC, le recrutement et la formation en entreprise
- Réaliser des analyses du marché du travail et de l'environnement économique de l'entreprise

- Évaluer les politiques publiques de l'emploi

#### **Compétences transversales informatiques**

- Maîtriser l'informatique pour réaliser le suivi statistique d'indicateurs RH (statistiques...).
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

#### **Compétences transversales linguistiques**

- Prendre la parole en public pour défendre un projet.
- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.
- Développer une argumentation avec un esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé.

#### **Compétences transversales méthodologiques**

- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires.

#### **Compétences transversales professionnelles**

- S'adapter à son environnement de travail.
- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.

Le Master s'appuie sur les connaissances spécifiques et méthodologiques de professionnels et des chercheurs en économie du travail et des ressources humaines du laboratoire GAINS. Par ailleurs, une place particulière est accordée aux outils numériques et à l'analyse de données.

En conséquence le contenu du Master ETRH, parcours Ingénierie et Innovation Numérique pour l'Emploi, le Travail et les Ressources Humaines, est lié aux thématiques suivantes :

- Analyse et compréhension des processus de décision en matière de recrutement et/ou de gestion des ressources humaines
- Acquisition, traitement et analyse de données
- Compréhension des dynamiques du marché du travail
- Méthodes d'évaluations des politiques publiques dans de nombreux domaines et en particulier sur le marché du travail et des actions managériales

#### **Contenu de la formation**

La durée du Master est de deux ans. La période est découpée en quatre semestres qui sont validés par l'obtention d'Unités d'Enseignement.

##### **Master 1**

La validation des UE des deux premiers semestres permet d'obtenir le Master 1.

##### **Master 2**

Pour la seconde année de Master, 2 parcours sont déclinés :

- Ingénierie et Innovation Numérique pour l'Emploi, le Travail et les Ressources Humaines

(Formation initiale et en présentiel)

- Management des Ressources Humaines (Formation continue et en EAD)

### Condition d'accès

Pour être inscrit dans les formations conduisant au diplôme de master, vous devez justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master (Licence d'économie-gestion, Licence MASS ou Licence MIASHS)
- soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

### Débouchés professionnels

Les étudiants du Master ETRH sont embauchés en tant que :

- Consultant et Chargé d'études RH
- Responsable formation
- Responsable RH
- Chargé de recrutement
- Consultant
- Responsable carrière et mobilité
- Responsable du développement des talents
- Responsable gestion des compétences
- Coach professionnel

### Les plus de la formation :

- Un stage pouvant aller jusqu'à 6 mois en M1 et en M2
- Alternance en M2 (sous réserve de validation de chaque bloc de compétences de M1)
- Une équipe pédagogique composée d'intervenants issus du monde professionnel et d'enseignants-chercheurs membre de la fédération CNRS TEPP spécialistes de l'économie du travail et des data sciences
- La possibilité d'effectuer un semestre à l'international
- L'insertion professionnelle (86% des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de 3 mois / Salaire moyen d'embauche : 2177€ par mois)

### Témoignage:

« Grâce à la disponibilité et la diversité des intervenants, j'ai pu développer une double compétence ressources humaines – outils numériques. Les deux stages de longue durée m'ont permis une intégration rapide sur le marché de l'emploi » - Mathilde

## ENSEIGNEMENTS DE MASTER 1

Unité d'Enseignement	CM	TD	ECTS
<b>S1 Master Économie du travail et RH</b>			<b>30</b>
<i>1. BCC Informatique et Méthodes quantitatives</i>			7
Économétrie	20	10	3
Introduction à R	10	5	2
Introduction à Python	10	5	2
<i>2. BCC Économie</i>			4
Marché du travail et Politiques Publiques de l'emploi 1	14	6	4
<i>3. BCC Gestion</i>			8
Économie et Gestion des ressources humaines	20	5	4
Management stratégique des organisations	15		4
<i>4. BCC Compétences linguistiques et transversales</i>			4
Business english 1		20	2
Culture générale et scientifique		2	2
<i>5. BCC Professionnels</i>			7
Pilotage et techniques de recrutement	16		3
Gestion des talents et GPEC	16		4
Conférences professionnelles 1	20		
<b>S2 Master Économie du travail et RH</b>			<b>30</b>
<i>1. BCC Informatique et Méthodes quantitatives</i>			5
Analytique RH	10	17	5
<i>2. BCC Économie</i>			6
Collective bargaining and labour relations	12		2
Marché du travail et Politiques Publiques de l'emploi 2	9	9	3
Projet tutoré		6	1
<i>3. BCC Gestion</i>			4
Outils de pilotage et stratégie en Ressources humaines	16		4
<i>4. BCC Compétences linguistiques et transversales</i>			5
Business english 2		20	2
Droit du travail	20		3
<i>5. BCC Professionnels</i>			10
Stage (4 à 6 mois)			6
Innovations sociales et dans les RH	16		4
Conférences professionnelles 2	20		

## ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2

Unité d'Enseignement	CM	TD	ECTS
<b>S3 Master Economie du travail et RH</b>			<b>30</b>
<i>1. BCC Informatique et Méthodes quantitatives</i>			6
Big data et RH	10	4	2
Big data sous Python	10	5	2
Méthodes d'évaluation des politiques publiques	20	10	2
<i>2. BCC Economie</i>			9
Technological change, AI and the labor market	12		3
Méthodologie du travail d'étude et de recherche	10		3
Behavioral and experimental economics	15		3
<i>3. BCC Gestion</i>			8
Transformation numérique de l'entreprise	10		3
Mécanismes de paie et politiques de rémunération	18		5
<i>4. BCC Compétences linguistiques</i>			2
Business english 3		20	2
<i>5. BCC Professionnels</i>			5
Analyse managériale et qualité de vie au travail	6	17	5
Conférences professionnelles 3	15		
<b>S4 Master Economie du travail et RH</b>			<b>30</b>
<i>1. BCC Informatique et Méthodes quantitatives</i>			3
Analyses qualitatives pour les RH	12		3
<i>2. BCC Economie</i>			8
Projet tutoré et Serious Games	3	12	3
Personnels economics	12		1
Organisation et Performance des entreprises	6	17	4
<i>3. BCC Gestion</i>			7
Pratiques de la formation et du reclassement	16		4
Management d'équipe	6	17	3
<i>5. BCC Professionnels</i>			12
Stage (4 à 6 mois)			9
Conférences Professionnelles 4	15		
Territorialisation de la fonction RH	16		3

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE 1<sup>ère</sup> ANNÉE**

## ÉCONOMIE ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Semestre 1	4 ECTS	20H CM	5H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	-------	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Thierry JOLIVET – Professeur des universités en sciences de gestion

Email : [thierry.jolivet@univ-lemans.fr](mailto:thierry.jolivet@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Ce cours aborde les principaux aspects du management et de la Gestion des Ressources Humaines. Son objectif est de développer les connaissances et les compétences fondamentales en GRH utilisées au sein de l'entreprise.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Repères historiques

Le problème de la coopération et la solution taylorienne

La motivation

Le management d'équipe

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Épreuve écrite

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Guerrero S., (2014), Les outils des RH. 3ème édition, Dunod.
- Peretti J-M., (2013), Ressources Humaines et gestion des personnes. 8ème édition, Vuiber
- Peretti J-M., (2015), Ressources Humaines. 15ème édition, Vuibert.

## MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS

Semestre 1	4 ECTS	15H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Amélie NOTAIS – Maître de conférences en sciences de gestion

Email : [amelie.notais@univ-lemans.fr](mailto:amelie.notais@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Ce cours a pour objectif de maîtriser les outils de diagnostic stratégique. A la fin du cours, les étudiants sont capables de dresser un diagnostic et des recommandations stratégiques. Ils sont également en mesure de saisir et de discuter l'alignement entre la stratégie et la politique RH d'une organisation.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction – Notions clefs

Les grandes stratégies business

Segmentation, Domination par les coûts

Différenciation, Focalisation

Diagnostic stratégique

Comprendre son environnement

Comprendre la richesse et le potentiel de son entreprise

Stratégie corporate

Diversification, intégration

Internationalisation

Gestion de portefeuille d'activités

Stratégie, Développement durable et RSE

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

La séance conclusive est l'occasion de présenter en groupe le cas d'une organisation. Les étudiants sont amenés à interroger dans quelle mesure les pratiques et politiques RH de l'organisation sont alignées au regard de la stratégie qu'elle poursuit.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Laurence Lehmann-Ortega , Frédéric Leroy, et al. (2016), *Strategor* : Toute la stratégie d'entreprise, 7e éd., Dunod
- Frédéric Fréry, Gerry Johnson, Richard Whittington, Kevan Scholes, Duncan Angwin et Patrick Régner (2014), *Stratégique*, 10<sup>e</sup> Ed, Pearson. *Communiquer dans un monde incertain*, Thierry Libaert, Ed. Pearson Education Ed.

## MARCHE DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EMPLOI 1

Semestre 1	4 ECTS	14H CM	6H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	-------	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Arnaud CHÉRON – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [acheron@univ-lemans.fr](mailto:acheron@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'objectif de ce cours est triple : (1) Connaître les grandes caractéristiques du marché du travail français, dans une perspective historique et internationale, (2) Connaître les principaux déterminants du chômage d'équilibre et (3) Connaître les principaux déterminants de la dynamique en termes de cycles de vie.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Portrait statistique du marché du travail en France

- Identifier et utiliser les indicateurs du marché du travail

Les principaux déterminants du chômage d'équilibre

- Frictions d'appariement et politique d'embauche
- Chocs transitoires et politique de licenciement

La dynamique par âge du marché du travail

- Effets d'horizon sur les créations et destructions d'emplois
- Capital humain et effets d'expérience sur les créations et destructions d'emplois

Retraite et emploi des seniors

- Analyser les interactions entre l'âge de la retraite et le marché du travail des seniors.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire à Choix Multiples et épreuve écrite

## INTRODUCTION A R

Semestre 1	2 ECTS	10H CM	5H TD	Enseignement en Français / Anglais
------------	--------	--------	-------	------------------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

In this course, we learn how to use R from a general framework. We begin with an understanding of the R environment and the basics of R coding and objects. Then we introduce three main tools to automate the code: conditional operators, functions and loops, by the hand of logical and relational operators. Finally, we use R to manipulate data and perform statistical analysis.

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Basics of R

- What is R? Installation of R and R studio.
- Environment and syntax
- Data types and data structures: manipulation and arithmetic operations
- Logical and relational operators
- Conditional operators, functions and loops

Data analysis – first stages

- Packages
- Data import
- Database formatting and cleaning
- Plotting

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Exam in the computer room

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- V. Isoz, D. Kolani, 2018, Langage R : prise en main des statistiques. St-Herblain : Editions ENI, 2018.
- F. Husson, S. Lê et J. Pagès, 2016, Analyse de données avec R, Rennes : Presses universitaires de Rennes
- M-N. Jubénot, D. Eudes, 2022, Analyse des données sous R pour les sciences humaines : théories et exemples commentés, Ellipses.

## INTRODUCTION A PYTHON

Semestre 1	2 ECTS	10H CM	5H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	-------	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Stéphane ADJEMIAN – Maître de conférences en économie

Email : [stephane.adjemian@univ-lemans.fr](mailto:stephane.adjemian@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Python est un des langages les plus utilisés aujourd'hui par les développeurs. Ce cours présente le langage Python et ses spécificités.

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction à la programmation et à l'algorithmique

Syntaxe et spécificités de Python

Variables et fonctions

Utilisation du débogage pour apprendre à repérer ses erreurs

Librairies Pandas pour la gestion de données

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Examens de TP

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- <https://docs.python.org>

## ÉCONOMÉTRIE

Semestre 1	3 ECTS	20H CM	10H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	--------	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Frédéric KARAMÉ – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [frederic.karame@univ-lemans.fr](mailto:frederic.karame@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Ce cours prolonge le cours d'économétrie de base. Il étudie les conséquences de la non-vérification des hypothèses du cadre idéal, la façon de les tester et de les corriger.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

- Rappels et approfondissements.
- La levée de l'hypothèse de non corrélation et/ou d'homoscédasticité des perturbations.
- Endogénéité des régresseurs et variables instrumentales.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

CC1 à mi-parcours (50%), CC2 en fin de parcours (50%)

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Dormont B., Introduction à l'Econométrie, Editions Montchrétien.
- Greene W.H., Econometric Analysis, Mac Millan.
- Maddala G., Econometric Methods and Applications.
- Mignon V., Econometrie : théorie et application, Economica.
- Wooldridge, J.M., Introductory Econometrics.

## **BUSINESS ENGLISH 1**

Semestre 1	2 ECTS	-	20H TD	Enseignement en Anglais
------------	--------	---	--------	----------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Stéphane LÉBOUC

Email : [stephane.lebouc@univ-lemans.fr](mailto:stephane.lebouc@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

L'UE Business english a pour objectif de développer les compétences suivantes: (1) Maîtriser l'anglais écrit et parlé utilisé dans un contexte professionnel, (2) maîtriser le vocabulaire anglais des ressources humaines et (3) diriger et participer à des réunions en anglais.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Études de documents professionnels

Mise en situation

Présentation orale

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Contrôle continu

## CULTURE GÉNÉRALE ET SCIENTIFIQUE

Semestre 1	2 ECTS	0	2H TD	Enseignement en Anglais
------------	--------	---	-------	----------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

General Knowledge plays a major role in job interviews and government recruitment examinations. The aim of this course is to improve the students' knowledge in topics such as history, current affairs, polity, economics, computer science, new technologies...

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

History  
Current affairs  
Economics  
Computer science  
New technologies  
Statistics

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Contrôle continu en français et en anglais

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Les Annales officielles du Test Score IAE-Message 2023: Nouvelle édition enrichie d'explications commentées rédigées par l'équipe du Score IAE-Message, MSG-FRANCE Collectif

## **PILOTAGE ET TECHNIQUES DE RECRUTEMENT**

Semestre 1	3 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Aline MARQUIS – Intervenant professionnel

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Ce cours a pour objectif de détailler l'ensemble des étapes nécessaires au déroulement d'un recrutement. L'analyse de l'environnement, la maîtrise des techniques, le sourcing, le respect du travail en matière de sélection et l'intégration.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

- Le temps du recrutement
- La définition du besoin
- L'annonce – Le sourcing
- La sélection – L'embauche
- Atelier CV – Mise en situation entretiens d'embauche

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Rapport écrit (sujet donné à la fin du cours portant sur les différentes étapes évoquées en cours permettant d'apprécier la capacité d'analyse et le respect de la méthodologie d'un recrutement)

## **GESTION DES TALENTS ET GPEC**

Semestre 1	4 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Jonathan DA SILVA – Intervenant professionnel

Email : [jdasilva@sqorus.com](mailto:jdasilva@sqorus.com)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Ce cours a pour objectif de comprendre et d'appréhender les finalités de la GPEC en entreprise.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Définitions

Le cadre juridique de la GPEC

Le périmètre de la GPEC

La construction d'une démarche de GPEC

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Oral

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Construire une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, Philippe Bernier et Anabelle Grésillon, Ed. Dunod
- Déployer la gestion des compétences avec méthode et agilité, Marie-Françoise Hosdain, Ed. Gereso

## CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES I

Semestre 1	-	20H CM	-	Enseignement en Français / Anglais
------------	---	--------	---	------------------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les conférences métiers accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle en organisant des rencontres avec des professionnels. Les intervenants présentent les caractéristiques de leur activité et peuvent également aborder une problématique particulière de l'économie du travail et des ressources humaines.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Aucune évaluation

## MARCHE DU TRAVAIL ET POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EMPLOI 2

Semestre 2	3 ECTS	9H CM	9H TD	Enseignement en Français
------------	--------	-------	-------	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Arnaud CHÉRON – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [acheron@univ-lemans.fr](mailto:acheron@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Cette UE a trois objectifs : (1) Connaître les principaux dispositifs et institutions régulant le marché du travail (protection des emplois, assurance chômage, formation continue), (2) Comprendre les arbitrages économiques qui conduisent ces institutions à interagir avec l'emploi et les salaires et (3) Comprendre les principaux enjeux économiques de réformes récentes du marché du travail en France.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

La protection des emplois et ses effets différenciés selon l'âge

- Indicateurs de protection des emplois et de mesures de son impact sur le marché du travail
- Analyser les interactions entre protection des emplois et décisions d'embauche, de séparation et de formation, tout au long de la carrière

La formation professionnelle continue

- État des lieux des dépenses de formation professionnelle et des dispositifs de régulation
- Analyser l'impact de la formation professionnelle continue sur les carrières

L'assurance chômage

- Caractérisation de l'assurance chômage et mesures d'impact sur le marché du travail
- Analyser les interactions entre l'assurance chômage et le marché du travail

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire à Choix Multiples + épreuve écrite (1h30)

## COLLECTIVE BARGAINING AND LABOUR RELATIONS

Semestre 2	2 ECTS	12H CM		Enseignement en Français / Anglais
------------	--------	--------	--	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Arnaud CHERON – Professeur des universités en économie

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

This course presents stylized facts about wage bargaining in France and Europe. It then reviews recent developments in wage bargaining theory, which can explain the determination of wage taking into account the interactions between workers and firms.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction and Stylized facts : The French labour market institutions

The monopoly model of trade union (Dunlop, 1944)

The right to manage (Nickell and Andrews, 1983)

The efficient bargaining (McDonald, 1981)

Empirical analysis

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Écrit

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- P. Cahuc, A. Zylberberg et Stéphane Carcillo, Labor Economics, Second Edition, MIT Press, 2004.
- P. Cahuc et A. Zylberberg, Économie du Travail - la formation des salaires et les déterminants du chômage, De Boeck Université, Ouvertures Économiques, 2001.

## ANALYTIQUE RH

Semestre 2	5 ECTS	10H CM	17H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	--------	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Salima BOUAYAD AGHA - Maître de conférences en sciences économiques HDR

Email : [salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr](mailto:salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

La gestion des ressources humaines inclut un certain nombre d'aspects différents, tels que la gestion du recrutement, la formation et le développement des compétences et la réduction du taux d'absentéisme des employés. Le développement des outils informatiques permet une production, un stockage et un traitement de données de plus en plus en massives. Pratique courante pour de nombreuses fonctions comme le marketing par exemple, la démarche analytique des données de l'entreprise gagne progressivement, mais lentement, la filière Ressources Humaine. Les acteurs de la fonction TH génèrent et conservent en effet une quantité importante d'informations très précieuses dont ils ne font, pour le moment encore, qu'une utilisation très limitée. Ce cours a pour objectif de mettre en évidence les enjeux opérationnels et statistiques de la démarche analytique d'utilisation des données de l'entreprise. La mise en œuvre opérationnelle de cette démarche sera illustrée au travers d'exemples simples tirés de cas réels, de sujets RH propices au déploiement de l'analytique RH : turnover, absentéisme, formation. Il propose également une réflexion générale sur les pratiques de la production des données, de leur interprétation et des méthodes à mettre en œuvre.

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les enjeux de la démarche analytique

Analytique RH : quelles compétences et quels préalables

Au coeur de l'analytique RH

Indicateurs

Les tableaux de bord

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

5 dossiers à rendre comptant chacun pour 20% de la note finale

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Supports de cours et ressources complémentaires
- Analytique RH: Démarche, bénéfiques, 2017 Patrick Storhaye

## **OUTILS DE PILOTAGE ET STRATÉGIE EN RESSOURCES HUMAINES**

Semestre 2	4 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Nathalie DROUET – Intervenant professionnel – Conseillère RH & Formation

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Les outils de pilotage RH sont l'un des piliers de la gestion des ressources humaines. Ils permettent d'identifier les points fort et les points faibles de l'entreprise afin d'optimiser les décisions RH de l'entreprise. Ce cours se donne 4 objectifs : (1) Comprendre l'importance stratégique du contrôle et pilotage des RH, (2) Comprendre l'importance opérationnelle du contrôle et pilotage des RH, (3) Comprendre l'importance stratégique du contrôle de gestion social , (4) Connaitre et maîtriser les différents indicateurs sociaux pour construire des tableaux de bord RH pertinents.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Contrôle et pilotage des Ressources Humaines

Outils de pilotage et obligations légales

Tableaux de bord

Les indicateurs clés du reporting social

SIRH : outil de pilotage de la performance

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Rapport

## **BUSINESS ENGLISH 2**

Semestre 2	2 ECTS	-	20H TD	Enseignement en Anglais
------------	--------	---	--------	----------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Stéphane LÉBOUC

Email : [stephane.lebouc@univ-lemans.fr](mailto:stephane.lebouc@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

L'UE Business english a pour objectif de développer les compétences suivantes: (1) Maîtriser l'anglais écrit et parlé utilisé dans un contexte professionnel, (2) maîtriser le vocabulaire anglais des ressources humaines et (3) diriger et participer à des réunions en anglais.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Études de documents professionnels

Mise en situation

Présentation orale

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Contrôle continu

## DROIT DU TRAVAIL

Semestre 2	3 ECTS	20H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sylvain MERCOLI

Email : [sylvain.mercoli@univ-angers.fr](mailto:sylvain.mercoli@univ-angers.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Comprendre les notions générales du droit social, en maîtrisant les principes directeurs de cette matière : différenciation entre relations individuelles et relations collectives du travail. Présentation des sources internes et internationales propres à la matière, en insistant sur la nouvelle architecture des normes sociales induites par les réformes successives du marché du travail. L'étudiant doit apprendre à maîtriser les notions essentielles à la matière afin d'en comprendre les aspects pratiques. Connaître l'application du droit du travail, ses limites, sa mise en œuvre concrète en entreprise et ses conséquences dans un contexte juridique globale. Approches : Alternative entre enseignements magistraux et questions pratiques à réaliser en groupe (exemples sous forme de cas pratiques, comme par exemple, la réalisation d'une clause de non-concurrence ou une étude d'accords d'entreprise...).

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les relations individuelles de travail

- L'avènement de la relation de travail
- La vie du contrat de travail
- La fin du contrat de travail

Les relations collectives de travail

- La représentation interne
- La négociation collective

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Examen terminal sous forme d'un oral comprenant des questions de cours ainsi que des exercices mettant en pratique les éléments évoqués en cours

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUZERO (G.), BAUGARD (D.), DOCKES (E.), Droit du travail, Précis Dalloz, 33e éd
- FAVENNEC-HERY (F.), VERKINDT (P.-Y.), Droit du travail, LGDJ, 6e éd
- PESKINE (E.), WOLMARK (C.), Droit du travail, Dalloz, 13e éd
- TEYSSIE (B.), Droit du travail – Relations collectives, LexisNexis, 11e éd

## **INNOVATIONS SOCIALES DANS LES RH**

Semestre 2	4 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Gyslaine JOUVET – Intervenant professionnel

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Les innovations sociales dans les RH sont un élément clef pour attirer et garder les talents. Ce cours propose un tour d'horizon des différentes pratiques d'innovations sociales.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

- Les principaux enjeux de la transformation pour la fonction RH
- Les pratiques innovantes dans le recrutement et la marque employeur
- Pratiques pour développer les compétences
- Les pratiques innovantes pour l'évolution des carrières
- Pratiques innovantes pour la qualité de vie au travail
- Pratiques innovantes autour du management
- Les pratiques innovantes autour de la RSE

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Rapport

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Conduire l'innovation en action sociale et médico-sociale – Sous la direction de Francis Batifoulier et François Noble – DUNOD – 2022
- Diagnostic stratégique : compétitivité, performance et création de valeur – 29 juin 2022 – Dunod – Olivier Meier
- Innovations RH et managériales – 2022 – Editions EMS – M. Barabel – S. Loeilleux – Olivier Meier

## CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES II

Semestre 2	-	20H CM	-	Enseignement en Français / Anglais
------------	---	--------	---	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les conférences métiers accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle en organisant des rencontres avec des professionnels. Les intervenants présentent les caractéristiques de leur activité et peuvent également aborder une problématique particulière de l'économie du travail et des ressources humaines.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Aucune évaluation

## PROJET TUTORÉ

Semestre 2	1 ECTS	-	6H TD	Enseignement en Français / Anglais
------------	--------	---	-------	------------------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Le projet tutoré est une mise en situation professionnelle supervisée par un enseignant tuteur. Le projet est collectif ou individuel et vise à développer l'autonomie. A l'issue de son projet, l'étudiant doit savoir (1) expliquer les enjeux de son projet, (2) planifier les différentes étapes du projet, (3) anticiper les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation du projet.

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

- Organisation de l'équipe
- Identifier les enjeux du projet
- Répartition et planification des tâches
- Rédaction d'un rapport en anglais

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Dossier en anglais

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE 2<sup>nd</sup> ANNÉE**

## MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL ET D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

Semestre 3	3 ECTS	10H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Salima BOUAYAD AGHA - Maître de conférences en sciences économiques HDR

Email : [salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr](mailto:salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Ce cours vise à soutenir l'étudiant dans le développement d'un projet de recherche empirique ou d'une intervention en milieu organisationnel. L'étudiant est amené à développer sa capacité d'analyse des problèmes ou des enjeux organisationnels avec une rigueur de pensée et une méthodologie appropriée, s'inspirant en cela des enseignements propres à la démarche scientifique.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Spécifier l'objet de la recherche

Les questions liées à la collecte des données

Des outils pour synthétiser sa pensée

Structurer et communiquer les résultats de sa recherche

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Activités sur la plateforme (Points Bonus) + Dossier final

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Supports de cours et ressources complémentaires sur Umtice

## BEHAVIORAL AND EXPERIMENTAL ECONOMICS

Semestre 3	3 ECTS	15H CM	-	Enseignement en Français / Anglais
------------	--------	--------	---	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Jonathan VAKSMANN - Maître de conférences en sciences économiques

Email : [jonathan.vaksmann@univ-lemans.fr](mailto:jonathan.vaksmann@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Experimental economics consists in putting the typical features of a model into the laboratory in order to evaluate its relevance. In particular, the subjects recruited are paid on the basis of the economic decisions they make under controlled protocols which allows to disentangle the impact of isolated variables that would otherwise covary in the real world. Experimental economics is now widely recognized as one of the main quantitative methods used to valid or contradict theoretical approaches, which in turn paves the way for refinements of the theory and consequently for more accurate recommendations to public authorities or private decision makers. In the recent years, labor economics has made dramatic advances on the basis of the regularities gathered in the lab. More precisely, experiments have permitted a better understanding of the internal organization of firms and has emphasized a number of important implications in terms of economic policies for the labor market.

The objective of this course is to give a more precise insight into the developments made possible by experimental methods in labor economics through the analysis of selected topics.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction to Experimental Economics

Experimental Methodology

Labor economics and experimental methods

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Dossier

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Davis, D. and Holt, C. (1993). Experimental Economics. Princeton: Princeton University Press.
- Friedman, D. and Sunder, S. (1994). Experimental Methods - A Primer for Economists. Cambridge University Press
- The Handbook of Experimental Economics, by J. Kagel and A. Roth, Princeton University Press, 1995

## TECHNOLOGICAL CHANGE, AI AND THE LABOR MARKET

Semestre 3	3 ECTS	12H CM	-	Enseignement en Français / Anglais
------------	--------	--------	---	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

The aim of this course is to understand how ICT and AI are reshaping the labor market. New technologies are disrupting the economy. They make it possible to replace jobs by others. In particular, the use of ICT and AI reduces the share of routine tasks, including among skilled workers. This course focuses on the implications of these new technologies on wages, worker training and how to organize work.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction

Technological progress and labor demand.

Skill-biased technological change

Task-biased technical change

Technological progress and the distribution of wage

Demand and supply of skills : Investments in general and specific skills

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Écrit

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- P Cahuc and A Zylberberg (2004) Labor Economics, Chapter 10: Technological Progress, Globalization and Inequalities
- D. Acemoglu, D. Autor, J. Hazell and P. Restrep. (2022) 'Artificial Intelligence and Jobs: Evidence from Online Vacancies', Journal of Labor Economics, vol 40.
- D. Acemoglu, (2002) 'Technical Change, Inequality and the Labor Market', Journal of Economic Literature, 40, 27-72
- M. Webb, (2019) 'The impact of artificial intelligence on the labor market', working paper, SSRN 3482150.
- E. Felten, M. Raj and R. Seamans (2019) 'The occupational impact of artificial intelligence: Labor, skills, and polarization', working paper, SSRN 3368605.
- M. Lane and A. Saint-Martin, (2021) 'The impact of Artificial Intelligence on the labour market : What do we know so far?', OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 256

## **BIG DATA ET RH**

Semestre 3	2 ECTS	10H CM	4H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	-------	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Salima BOUAYAD AGHA - Maître de conférences en sciences économiques HDR

Email : [salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr](mailto:salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

L'objectif de ce cours est de comprendre les enjeux de l'utilisation de données massives et de l'intelligence artificielle dans le domaine du management des ressources Humaines

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Introduction générale : l'ère de la DATA

- La Data
- Le sens de la donnée
- Deep learning, machine learning, intelligence artificielle
- Le V du sens de la donnée, Le V de la diversité, Le V de la puissance des données
- Big Data et transformations du marché du travail

Enjeux organisationnels du Big Data : Big Data et RH

- Les métiers du Big Data
- Big Data vs Business Intelligence au service de la marque employeur
- People Analytics : recrutement et gestion des talents
- Contrôles, mesures de performances et organisation du travail

Pour conclure : Enjeux stratégiques du Big Data

- Analyse de l'environnement : DeepList
- Analyse des enjeux Big Data : le SWOT
- Expectatives : la matrice BCG
- Intensité concurrentielle : la matrice de PORTER
- Digitalisation des services : chaîne de valeur

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Activités sur la plateforme et Dossier final

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- CORON, C. (Nov 2018). Big Data et pratiques de GRH. Management et Datascience, 3(1).
- L'intelligence artificielle au service de l'homme, Gilles Verrier, Nicolas Bourgeois, 2020

## **BIG DATA SOUS PYTHON**

Semestre 3	2 ECTS	10H CM	5H TD	Enseignement en Français
------------	--------	--------	-------	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Christian FARINETTO – Maître de conférences

Email : [christian.farinetto@univ-lemans.fr](mailto:christian.farinetto@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Ce cours s'intéresse aux la science des données et a pour objectif d'expliquer en quoi l'ère du Big Data révolutionne les métiers des RH. Il permet de se familiariser avec la terminologie et les concepts de base des systèmes de Big Data.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Semestre 3	2ECTS	20H CM	10H TD	Enseignement en Français / Anglais
------------	-------	--------	--------	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Francis KRAMARZ

Email : [francis.kramarz@univ-lemans.fr](mailto:francis.kramarz@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'objet de ce cours est de présenter le principe et les méthodes de l'évaluation d'impact ex-post. Après avoir présenté en introduction le principe, le cadre général et les grandes étapes de l'évaluation quantitative d'impact, nous ferons un rappel sur l'économétrie linéaire et sur les biais d'endogénéité et de sélection, avant de nous concentrer sur les différentes méthodes d'évaluation ex-post qui ont été développées et sont aujourd'hui largement mobilisées pour évaluer les effets des politiques publiques et des politiques d'entreprises. Nous présenterons ainsi en détail l'évaluation par expériences sociales contrôlées, l'évaluation quasi-/non-expérimentale qui traite la sélection sur observables (matching ou appariement statistique) et de la sélection sur inobservable (différence de différence et régression sur discontinuité). Pour chaque méthode d'évaluation, nous présenterons la technique et verrons une mise en application dans un article scientifique qui porte sur une thématique en lien avec l'économie du travail, l'organisation du travail ou encore la santé des travailleurs. Les étudiants seront amenés en fin de cours à mettre en pratique le contenu du cours en posant le problème d'évaluation de leur choix et en développant le protocole d'évaluation approprié.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

- L'évaluation : principe, difficultés et approches
- Présentation des différentes méthodes d'évaluation
- Les données de l'évaluation
- Construire soi-même son enquête

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Contrôle continu et un écrit

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abadie, Alberto, et Matias D. Cattaneo. 2018. "Econometric Methods for Program Evaluation". *Annual Review of Economics* 10 (1) : 465-503.
- Duflo, Esther, Rachel Glennerster et Michael Kremer. 2007. "Chapter 61 Using Randomization in Development Economics Research : A Toolkit", sous la direction de T. Paul Schultz et John A. Strauss, 4 : 3895-3962. *Handbook of Development Economics*. Elsevier.
- Heckman, James J. 2005. "The Scientific Model of Causality". *Sociological Methodology* 35 : 1-97.
- Imbens, Guido W., et Jeffrey M. Wooldridge. 2009. "Recent Developments in the Econometrics of Program Evaluation". *Journal of Economic Literature* 47, no 1 (mars) : 5-86.
- Sites du J-pal et de France Stratégie

## MÉCANISMES DE PAYE ET POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

Semestre 3	5 ECTS	18H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Hugo GAILLARD – Maître de conférences en sciences de gestion

Email : [hugo.gaillard@univ-lemans.fr](mailto:hugo.gaillard@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension et l'élaboration techniques des paies dans les organisations, et comprendre et anticiper les enjeux stratégiques de la construction d'un politique de rémunération, dans leur dimension organisationnelle, collective et individuelle.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Introduction à la rémunération par l'analyse du lien rémunération/justice perçue

Comment construire sa stratégie de rémunération ?

Mécanismes et paie et fondamentaux : et concrètement ?

Grandes questions de rémunérations

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Dossier

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Peretti J-M., Roussel P., Les rémunérations, politiques et pratiques, Vuibert, 2000.
- Roman B., Bâtir une stratégie de rémunération, Dunod, 2006
- Masson. G, La paie, ça s'apprend. Studyrama. 2019.

### **BUSINESS ENGLISH 3**

Semestre 3	2 ECTS	-	20H TD	Enseignement en Français
------------	--------	---	--------	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Stéphane LÉBOUC

Email : [stephane.lebouc@univ-lemans.fr](mailto:stephane.lebouc@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

L'UE Business english a pour objectif de développer les compétences suivantes : (1) Maîtriser l'anglais écrit et parlé utilisé dans un contexte professionnel, (2) maîtriser le vocabulaire anglais des ressources humaines et (3) diriger et participer à des réunions en anglais.

### **PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Études de documents professionnels

Mise en situation

Présentation orale

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Contrôle continu

## **ANALYSE MANAGÉRIALE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

Semestre 3	5 ECTS	6H CM	17H TD	Enseignement en Français
------------	--------	-------	--------	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Le bien-être au travail est une dimension essentielle de l'attractivité des entreprises. Ce cours a pour objectif de présenter les différentes stratégies de promotion du bien-être au travail. Il s'intéresse en particulier aux thématiques suivantes : Promotion de la santé au travail, leadership bienveillant, politiques organisationnelles, etc.

## **TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ENTREPRISE**

Semestre 3	3 ECTS	10H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### **ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE**

Anastasia YARTSEVA – Maître de conférence associé - Entrepreneurse

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### **OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT**

Le développement des outils numériques modifie radicalement les métiers des RH. Ce cours propose une introduction au management des système d'information spécifique aux RH (paie, administration du personnel, formation, développement RH).

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**

Dossier

### CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES 3

Semestre 3	-	15H CM		Enseignement en Français / Anglais
------------	---	--------	--	------------------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les conférences professionnelles accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle en organisant des rencontres avec des professionnels. Les intervenants présentent les caractéristiques de leur activité et peuvent également aborder une problématique particulière de l'économie du travail et des ressources humaines.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Aucune évaluation

## ANALYSES QUALITATIVES POUR LES RH

Semestre 4	3 ECTS	12H CM		Enseignement en Français
------------	--------	--------	--	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Christine GONZALEZ – Professeur des universités en sciences de gestion

Email : [christine.gonzalez@univ-lemans.fr](mailto:christine.gonzalez@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'objectif de ce CM est de présenter aux étudiants la démarche de recherche puis de les former à la recherche bibliographique et aux méthodes d'enquête qualitatives. La première séance est consacrée à la constitution d'un corpus de sources bibliographiques ainsi qu'aux questionnements éthiques liés à la mobilisation de ce corpus dans un travail de recherche. Les séances suivantes sont consacrées à la collecte de données qualitatives, notamment par le biais d'entretiens, en insistant sur l'engagement sur le terrain. Les étudiants doivent mobiliser les différents outils dans le cadre d'un projet de recherche.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Chapitre 1 : Recherche bibliographie

Chapitre 2 : Approches qualitatives

Chapitre 2 : Collecte de données qualitatives

Chapitre 4 : Analyse des données qualitatives

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Projet

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALAMI Sophie, DESJEUX Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI Isabelle, *Les méthodes qualitatives*. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2019 (disponible sur CAIRN)

PAILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, « Collection U », 2021 (disponible sur CAIRN)

GIANNELLONI Jean-Luc, VERNETTE Éric, *Études de marché*. Vuibert, « Vuibert Gestion », 2019 (disponible sur CAIRN)

## PROJET TUTORÉ ET SERIOUS GAMES

Semestre 4	3 ECTS	3H CM	12H TD	Enseignement en Français
------------	--------	-------	--------	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Salima BOUAYAD AGHA – Maître de conférences en économie HDR

Email : [salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr](mailto:salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'objectif de ce cours est de mettre en place toutes les compétences acquises au cours de la formation au cours d'un challenge compétences en partenariat avec Le Mans innovation qui s'étale sur une semaine pleine Ce challenge consiste à identifier les problématiques RH d'une entreprise et à proposer des solutions. Plusieurs livrables sont à déposer à la fin de la semaine.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Note de participation au challenge compétences

## ORGANISATION ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES

Semestre 4	4 ECTS	6H CM	17H TD	Enseignement en Français
------------	--------	-------	--------	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Arnaud CHERON – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [arnaud.cheron@univ-lemans.fr](mailto:arnaud.cheron@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'objet de ce cours est de présenter de façon non formalisée l'organisation des entreprises. On abordera notamment les champs de la théorie des organisations et de l'économie des ressources humaines. Après avoir présenté en introduction les mesures de performances économiques et RH des entreprises, nous ferons un rappel sur l'ensemble des déterminants de la productivité des entreprises, avant de nous concentrer sur les effets de la qualité du facteur travail, de l'organisation du travail et des pratiques RH sur les performances des entreprises. Une attention particulière sera donnée aux relations de causalité et nous discuterons dans quelles mesures les corrélations observées entre organisations et performances relèvent de relations causales ou non.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les conditions de travail  
Politique de rémunération  
Diversité au sein de l'entreprise

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Écrit

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Les sites institutionnels : Dares, Drees, Insee, OCDE, France Stratégie, COE.
- Les références scientifiques seront listées sur l'espace cours (Umtice) et en particulier la série de notes IZA World of Labor de l'IZA.

## PERSONNELS ECONOMICS

Semestre 4	1 ECTS	12H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Jonathan VAKSMANN

Email : [jonathan.vaksmann@univ-lemans.fr](mailto:jonathan.vaksmann@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

L'économie du personnel utilise les concepts économiques pour analyser et optimiser la gestion des ressources humaines. Elle vise à maximiser la valeur créée au sein des organisations et étudie plus spécifiquement les motivations et les incitations pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

Dans ce cours nous analyserons précisément les mécanismes incitatifs implémentés par les employeurs pour régir leurs relations avec leurs employés. Après avoir établi le cadre de base d'un contrat de travail en situation d'information symétrique, nous étudierons les contrats en situation d'asymétrie d'information où l'employé est susceptible de disposer d'un avantage informationnel quant à son comportement (aléa moral) ou à ses caractéristiques intrinsèques (antisélection). Nous déterminerons alors les incitations qui doivent accompagner les relations de travail pour combattre les comportements opportunistes de l'employé et maximiser la valeur économique de l'entreprise.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Rapport / Dossier

## PRATIQUE DE LA FORMATION ET DU RECLASSEMENT

Semestre 4	4 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Jonathan DA SILVA – Chargé d'affaires RH

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Connaître les outils de la formation et du reclassement et savoir les mettre en pratique par rapport à une politique RH.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Découvrir l'arsenal juridique de la formation et du reclassement et comment la mettre au profit d'une politique RH

- Exercice de découverte des élèves, « Ice Breaker » sur le thème de la formation et du reclassement
- Présentation des activités professionnelles de l'intervenant
- Présentation des outils de formation et remise en contexte légale
- + cas d'usages RATP
- Présentation de la notion de reclassement et remise en contexte légale
- Études de cas pratique

Mise en application

- Remise d'un travail de groupe évaluée sur l'articulation GPEC/plan de développement des compétences
- Travaux de groupe
- Évaluation des travaux de groupe
- Création pour tous du compte personnel de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Rapport / Dossier

## MANAGEMENT D'ÉQUIPE

Semestre 4	3 ECTS	6H CM	17H TD	Enseignement en Français
------------	--------	-------	--------	--------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Salima BOUAYAD-AGHA – Maître de conférences en économie HDR

Email : [salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr](mailto:salima.bouayad-agma@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Pour réussir dans l'exercice d'une fonction managériale, il est de plus en plus reconnu que les compétences techniques (l'expertise) sont certes nécessaires, mais en aucun cas suffisantes. Aujourd'hui, dans l'environnement de plus en plus concurrentiel et exigeant auquel sont confrontées les entreprises, ces compétences ne peuvent assurer à elles seules le succès des managers. Ces derniers doivent en effet développer leurs aptitudes relationnelles pour espérer réussir et travailler plus efficacement.

Cette intervention propose ainsi d'offrir des pistes de réflexion pour améliorer les compétences humaines et relationnelles des stagiaires, et donc faire évoluer leur approche managériale des individus, des groupes et des équipes.

## PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Propos introductifs : Qu'est-ce que le comportement organisationnel ?

Thème 1 : Comprendre le comportement des individus

Thème 2 : Comprendre le comportement des groupes

Thème 3 : Animer le travail en équipe

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Activités tout au long du module et synthèse écrite portant sur une question de réflexion sur les thématiques développées.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Manager son équipe au quotidien, Bernard Diridollou, 2019
- Supports de cours et ressources complémentaires sur Umtice

## TERRITORIALISATION DE LA FONCTION RH

Semestre 4	3 ECTS	16H CM	-	Enseignement en Français
------------	--------	--------	---	--------------------------

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Jocelyne BRUNEL – Intervenant professionnel

Email : [jocelyne.brunel@sarthe.fr](mailto:jocelyne.brunel@sarthe.fr)

### OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Ce cours poursuit deux objectifs : (1) Appréhender le fonctionnement des ressources humaines dans la fonction publique, avec un zoom sur la fonction publique territoriale (Contexte, gouvernance, statut de fonctionnaire, organisation, instances) et (2) Comprendre le rôle des acteurs publics dans les politiques d'emploi et de développement économique.

### PROGRAMME DE L' UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Section 1: les fonctions publiques

Section 2: La fonction publique territoriale/ les collectivités territoriales en tant qu'employeurs

Section 3: Service public de l'emploi et autres acteurs / Leviers en faveur des citoyens/ Les politiques d'insertions sociales et professionnelles

Section 4: les politiques de développement économique, levier d'emploi

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Travail en groupes sur une des thématiques RH propre à la fonction publique, présentation orale non notée, évaluation des connaissances par un écrit.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)
- [www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr), Site de la Direction générale des collectivités locales pour les études ou données statistiques

## CONFÉRENCES PROFESSIONNELLES 4

Semestre 4	-	15H CM		Enseignement en Français / Anglais
------------	---	--------	--	------------------------------------

## ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

Sébastien MÉNARD – Professeur des universités en sciences économiques

Email : [sebastien.menard@univ-lemans.fr](mailto:sebastien.menard@univ-lemans.fr)

## OBJECTIFS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les conférences professionnelles accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle en organisant des rencontres avec des professionnels. Les intervenants présentent les caractéristiques de leur activité et peuvent également aborder une problématique particulière de l'économie du travail et des ressources humaines.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Aucune évaluation

## CALENDRIERS 2023-2024

### CALENDRIER 2023/2024 – M1 Economie du Travail et RH (Prévisionnel)

#### Formation INITIALE

Semaines de cours /		Stage obligatoire /		Congés /		jours fériés /		Examens			
Sept	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
V 01 sept S 03 sept <b>Semestre 1</b>	L 02 oct 40 M 03 oct M 04 oct	M 01 nov V 02 nov S 04 nov	V 01 déc S 02 déc	L 01 janv M 02 janv 03	J 01 février V 02 février S 03 février <b>Semaine 20</b>	V 01 mars S 02 mars	L 01 avril M 02 avril 14 M 03 avril J 04 avril V 05 avril S 06 avril	M 01 mai V 02 mai S 03 mai L 03 juin 23 M 04 juin M 05 juin V 06 juin S 07 juin L 08 juillet 28 M 09 juillet	S 01 juin	L 01 juillet 27 M 02 juillet M 03 juillet J 04 juillet V 05 juillet S 06 juillet	J 01 août V 02 août S 03 août
L 04 sept 36 M 05 sept M 06 sept J 07 sept V 08 sept S 09 sept	J 05 oct V 06 oct <b>Semaine 5</b> L 09 oct 41 M 10 oct M 11 oct	L 06 nov 45 M 07 nov M 08 nov J 09 nov V 10 nov	L 04 déc 49 M 05 déc M 06 déc J 07 déc V 08 déc S 09 déc	L 08 janv 02 M 09 janv M 10 janv	M 06 février J 07 février M 07 février V 08 février S 09 février S 10 février	L 04 mars 10 M 05 mars M 06 mars J 07 mars V 08 mars S 09 mars	L 08 avril 15 M 09 avril M 10 avril V 11 avril S 12 avril S 13 avril	M 08 mai 19 V 09 mai S 10 mai L 10 juin 24 M 11 juin M 12 juin V 13 juin V 14 juin S 15 juin	L 03 juin 23 M 04 juin M 05 juin V 06 juin S 07 juin	L 08 juillet 28 M 09 juillet M 10 juillet J 11 juillet V 12 juillet S 13 juillet	L 12 août 33 M 13 août M 14 août J 15 août
L 11 sept 37 M 12 sept M 13 sept J 14 sept V 15 sept S 16 sept	M 12 oct V 13 oct S 14 oct <b>Semaine 7</b> L 16 oct 42 M 17 oct M 18 oct	S 11 nov <b>Semaine 10</b> L 13 nov 46 M 14 nov M 15 nov J 16 nov V 17 nov S 18 nov	L 11 déc 50 M 12 déc M 13 déc J 14 déc V 15 déc S 16 déc <b>Semaine 15</b> L 18 déc 51 M 19 déc M 20 déc J 21 déc V 22 déc S 23 déc	L 15 janv 03 M 16 janv M 17 janv	L 12 février 07 M 13 février M 14 février J 15 février V 16 février S 17 février	L 11 mars 11 M 12 mars M 13 mars J 14 mars V 15 mars S 16 mars	L 15 avril 16 M 16 avril M 17 avril V 18 avril S 19 avril S 20 avril	M 15 mai V 16 mai S 17 mai L 17 juin 25 M 18 juin M 19 juin V 20 juin V 21 juin S 22 juin	L 15 juillet 29 M 16 juillet M 17 juillet J 18 juillet V 19 juillet S 20 juillet	L 15 juillet 29 M 16 juillet M 17 juillet J 18 juillet V 19 juillet S 20 juillet	V 16 août S 17 août L 19 août 34 M 20 août M 21 août J 22 août V 23 août S 24 août
L 18 sept 38 M 19 sept M 20 sept J 21 sept V 22 sept S 23 sept	J 19 oct V 20 oct S 21 oct <b>Semaine 8</b> L 23 oct 43 M 24 oct M 25 oct	L 20 nov 47 M 21 nov M 22 nov J 23 nov V 24 nov S 25 nov	L 18 déc 51 M 19 déc M 20 déc J 21 déc V 22 déc S 23 déc	L 19 janv M 20 janv S 20 janv	L 19 février 08 M 20 février M 21 février J 22 février V 23 février S 24 février	L 18 mars 12 M 19 mars M 20 mars J 21 mars V 22 mars S 23 mars	L 17 avril 17 M 18 avril M 19 avril V 20 avril S 21 avril M 22 mai 21 M 23 mai V 24 mai S 25 mai	L 17 juin 25 M 18 juin M 19 juin V 20 juin V 21 juin S 22 juin	L 17 juillet 29 M 18 juillet M 19 juillet J 20 juillet V 21 juillet S 22 juillet	L 17 juillet 29 M 18 juillet M 19 juillet J 20 juillet V 21 juillet S 22 juillet	L 19 août 34 M 20 août M 21 août J 22 août V 23 août S 24 août
L 25 sept 39 M 26 sept M 27 sept J 28 sept V 29 sept S 30 sept	M 25 oct V 26 oct S 27 oct L 27 nov 48 M 28 nov M 29 nov L 30 oct 44 M 31 oct	<b>Semestre 2</b> <b>Semaine 12</b> L 27 nov 48 M 28 nov M 29 nov J 30 nov	L 25 déc 52 M 26 déc M 27 déc J 28 déc V 29 déc S 30 déc	M 24 janv V 25 janv S 26 janv <b>Semaine 19</b> L 29 janv 05 M 30 janv M 31 janv	<b>Examens 52</b> <b>Semaine 23</b> L 26 février 09 M 27 février M 28 février J 29 février	L 25 mars 13 M 26 mars M 27 mars J 28 mars V 29 mars S 30 mars	L 25 avril M 26 avril S 27 avril L 29 avril 18 M 30 avril M 31 mai	L 27 mai 22 M 28 mai M 29 mai V 30 mai S 31 mai	L 24 juin 26 M 25 juin M 26 juin J 27 juin V 28 juin S 29 juin	L 29 juillet 31 M 30 juillet M 31 juillet	L 26 août 34 M 27 août J 29 août
<p>→ Rentrée obligatoire des M2 : Jeudi 31 /08/2023 (obligatoire)</p> <p>→ Premier semestre : Vendredi 1 /09 /2023 (obligatoire)</p> <p>→ Réseau stage : Jeudi 23 /11/2023</p> <p>→ Second semestre : Lundi 27 /11/2023</p> <p>→ Départ en stage : Lundi 4 /03/2023</p> <p>→ 17 au 29 juin : Stage sauf en cas de convocation pour les examens 2nd session</p> <p>→ Soutenance : Mardi 28 et Jeudi 29 août 2023</p>											

## CALENDRIER 2023/2024 – M2 Economie du Travail et RH (Prévisionnel)

### Formation INITIALE

	Semaines de cours	Stage obligatoire	Congés	Jours fériés	Examens
Sept	Semaine 5 L 02 oct 40 M 03 oct M 04 oct L 04 sept 36 M 05 sept M 06 sept J 07 sept V 08 sept S 09 sept	Semaine 1 M 03 oct S 04 oct L 04 sept 36 J 05 oct V 06 oct S 07 oct M 08 sept J 07 sept V 08 sept S 09 sept	Semaine 2 M 11 oct L 11 sept 37 M 12 sept M 13 sept J 14 sept V 15 sept S 16 sept	Semaine 3 M 18 oct L 18 sept 38 M 19 sept M 20 sept J 21 sept V 22 sept S 23 sept	Semaine 4 M 25 oct L 25 sept 39 M 26 sept M 27 sept J 28 sept V 29 sept S 30 sept
Octobre	Semaine 6 M 02 nov S 03 nov M 04 oct L 04 sept 36 M 05 sept M 06 sept J 07 sept V 08 sept S 09 sept	Semaine 7 M 10 oct S 11 nov L 11 sept 37 M 12 sept V 13 oct S 14 oct L 13 nov 46 M 14 nov M 15 nov V 16 oct 42 M 17 oct M 18 oct	Semaine 8 M 20 oct S 21 oct L 20 nov 47 M 21 nov V 22 oct 43 M 22 nov S 23 oct	Semaine 9 M 27 oct L 27 nov 48 M 28 nov M 29 nov L 30 oct 44 M 31 oct	Semaine 10 M 03 nov S 04 nov L 04 sept 36 M 05 sept M 06 sept J 07 sept V 08 sept S 09 sept
Novembre	Semaine 11 M 12 nov S 13 nov M 13 oct L 13 nov 46 M 14 nov M 15 nov V 16 oct 42 M 17 oct M 18 oct	Semaine 12 M 19 nov S 20 nov L 19 oct 43 M 20 oct V 21 oct S 22 nov 49 M 23 nov S 24 nov	Semaine 13 M 26 nov L 26 déc 52 M 27 déc J 28 déc V 29 déc S 30 déc	Semaine 14 M 03 janv S 04 janv L 04 janv J 04 janv V 05 janv S 06 janv M 07 fév J 08 fév V 09 fév S 10 fév	Semaine 15 M 10 janv L 11 janv M 12 janv V 13 janv S 14 janv L 13 fév M 14 fév J 15 fév V 16 fév S 17 fév
Décembre	Semaine 16 M 07 fév J 08 fév V 09 fév S 10 fév L 08 janv 02 M 09 janv M 10 janv	Semaine 17 M 14 janv S 15 janv L 14 fév M 15 fév V 16 fév S 17 fév L 15 janv 03 M 16 janv M 17 janv	Semaine 18 M 21 janv V 22 janv S 23 janv L 22 janv 04 M 23 janv M 24 janv	Semaine 19 L 29 janv 05 M 30 janv M 31 janv	Semaine 20 M 02 janv 01 S 03 janv L 04 janv J 04 janv V 05 janv S 06 janv M 07 fév J 08 fév V 09 fév S 10 fév
Janvier	Semaine 21 M 12 fév M 13 fév J 14 fév V 15 fév S 16 fév L 15 janv 03 M 16 janv M 17 janv	Semaine 22 M 19 fév M 20 fév J 21 fév V 22 fév S 23 fév L 18 mars 12 M 19 mars M 20 mars J 21 mars V 22 mars S 23 mars	Semaine 23 M 26 mars L 26 fév 09 M 27 fév J 28 fév V 29 mars S 30 mars	Semaine 24 M 03 avr S 04 avr L 04 avr J 04 avr V 05 avr S 06 avr M 07 mai J 08 mai V 09 mai S 10 mai	Semaine 25 M 10 avr L 11 avr M 12 avr V 13 avr S 14 avr L 13 mai 20 M 14 mai M 15 mai V 16 mai S 17 mai
Février	Semaine 26 M 17 avr L 18 avr M 19 avr V 20 avr S 21 avr L 20 mai 21 M 21 mai M 22 mai V 23 mai S 24 mai	Semaine 27 M 24 avr L 24 avr 17 M 25 avr V 26 avr S 27 avr L 27 mai 22 M 28 mai M 29 mai V 30 mai S 31 mai	Semaine 28 M 31 avr L 29 avr 18 M 30 avr	Semaine 29 M 07 mai S 08 mai L 08 avr 15 M 09 avr V 10 avr S 11 mai L 10 juin 24 M 11 juin M 12 juin J 13 juin V 14 juin S 15 juin	Semaine 30 M 14 mai M 15 mai V 16 mai S 17 mai L 16 mai 16 M 16 avr M 17 avr L 18 avr M 19 avr V 20 avr S 21 avr
Mars	Semaine 31 M 21 mai V 22 mai S 23 mai L 22 avr 17 M 23 avr M 24 avr L 24 avr 18 M 25 avr V 26 avr S 27 avr	Semaine 32 M 28 mai L 28 mai 22 M 29 mai V 29 mai S 30 mai L 29 avr 18 M 30 avr	Semaine 33 M 04 juin M 05 juin J 06 juin V 07 juin S 08 juin L 15 juillet 29 M 16 juillet M 17 juillet J 18 juillet V 19 juillet S 20 juillet	Semaine 34 M 11 juin M 12 juin J 13 juin V 14 juin S 15 juin L 15 juillet 29 M 16 juillet M 17 juillet J 18 juillet V 19 juillet S 20 juillet	Semaine 35 M 18 juin M 19 juin J 20 juin V 21 juin S 22 juin L 22 juillet 30 M 23 juillet M 24 juillet J 25 juillet V 26 juillet S 27 juillet
Avril	Semaine 36 M 25 juin L 25 juin 26 M 26 juin V 27 juin S 28 juin L 29 juillet 31 M 30 juillet M 31 juillet	Semaine 37 M 02 juillet S 03 juillet L 03 juin 23 M 04 juin M 05 juin J 06 juin V 07 juin S 08 juin L 08 juillet 28 M 09 juillet M 10 juillet	Semaine 38 M 09 juillet S 10 juillet L 09 mai 19 M 08 mai J 07 mai V 08 mai S 09 mai L 08 avr 15 M 09 avr V 10 avr	Semaine 39 M 16 juillet M 17 juillet J 18 juillet V 19 juillet S 20 juillet L 19 août 34 M 20 août M 21 août J 22 août V 23 août S 24 août	Semaine 40 M 23 juillet M 24 juillet J 25 juillet V 26 juillet S 27 juillet L 26 août 34 M 27 août M 28 août J 29 août
Mai	Semaine 41 M 30 août L 29 août M 29 août V 29 août S 29 août	Semaine 42 M 06 août M 07 août L 05 août 32 M 06 août M 07 août J 08 août V 09 août S 10 août	Semaine 43 M 13 août M 14 août L 12 août 33 M 13 août M 14 août J 15 août V 16 août S 17 août	Semaine 44 M 20 août M 21 août J 22 août V 23 août S 24 août	Semaine 45 M 27 août M 28 août J 29 août
Juin	Semaine 46 M 24 juillet L 24 juillet 30 M 25 juillet V 26 juillet S 27 juillet L 26 août 34 M 27 août M 28 août J 29 août	Semaine 47 M 31 août L 30 août M 30 août V 30 août S 30 août	Semaine 48 M 07 septembre L 06 septembre M 08 septembre V 09 septembre S 10 septembre	Semaine 49 M 14 septembre L 13 septembre M 15 septembre V 16 septembre S 17 septembre	Semaine 50 M 21 septembre L 20 septembre M 22 septembre V 23 septembre S 24 septembre
Juillet	Semaine 51 M 28 septembre L 27 septembre M 29 septembre V 28 septembre S 29 septembre	Semaine 52 M 05 octobre L 04 octobre M 06 octobre V 07 octobre S 08 octobre	Semaine 53 M 12 octobre L 11 octobre M 13 octobre V 14 octobre S 15 octobre	Semaine 54 M 19 octobre L 18 octobre M 20 octobre V 21 octobre S 22 octobre	Semaine 55 M 26 octobre L 25 octobre M 27 octobre V 28 octobre S 29 octobre
Août	Semaine 56 M 02 novembre S 03 novembre L 04 octobre M 05 octobre M 06 octobre J 07 octobre V 08 octobre S 09 octobre	Semaine 57 M 09 novembre S 10 novembre L 08 octobre M 09 octobre M 10 octobre J 11 octobre V 12 octobre S 13 octobre	Semaine 58 M 16 novembre L 15 novembre M 17 novembre V 18 novembre S 19 novembre L 18 décembre 51 M 19 décembre M 20 décembre J 21 décembre V 22 décembre S 23 décembre	Semaine 59 M 23 novembre L 22 novembre M 24 novembre V 25 novembre S 26 novembre L 25 décembre 52 M 26 décembre M 27 décembre J 28 décembre V 29 décembre S 30 décembre	Semaine 60 M 30 novembre L 29 novembre M 31 novembre

Retour obligatoire des M2 : Jeudi 31 /08/2023 (obligatoire)

Premier semestre : Vendredi 1 /09 /2023 (obligatoire)

Retour en stage : Lundi 23 /11/2023

Second semestre : Lundi 27 /11/2023

Départ en stage : Lundi 4 /03/2023

17 au 29 juin : Stage sauf en cas de convocation pour les examens 2nd session

Soutenance : Mardi 28 et Jeudi 29 août 2023

Challenge compétences : mercredi 31 janvier au mardi 6 février

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

**Des Masters en Sciences Economiques ou en Sciences de Gestion**

*Textes de références :*

- *Code de l'éducation*
- *Arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes de licence, de licence professionnelle et de master*
- *arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme de licence avec les mentions du diplôme national de master*
- *arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master*
- *modalités de contrôle des connaissances générales à l'université du Maine, validées en CFVU du 01/07/2021*

**TITRE 1 : GENERALITES**

Les mentions concernées par ce texte sont les suivantes :

- Monnaie, Banque, Finance et Assurance
- Economie du travail et RH
- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Management des PME-PMI
- Economie Sociale et Solidaire
- Economie de la Santé

**ARTICLE 1-1 : EVALUATION DU NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE**

Les étudiants, titulaires de titres ou diplômes étrangers non francophones, ne peuvent être admis en master que s'ils possèdent a minima le niveau B2 selon l'échelle du CECR ou s'ils ont validé le DUFOS ou le DEF.

**ARTICLE 1-2 : INFORMATIONS**

Les informations et explications relatives au contrôle des connaissances et des aptitudes ne sont jamais données par téléphone. Elles sont fournies uniquement :

- sur place
- à l'étudiant lui même, muni du présent règlement qui lui est distribué en début d'année, et à nulle autre personne
- par affichage sur le site internet de l'UFR.

## TITRE 2 : LES DEVOIRS ET LES DROITS DES ETUDIANTS

Cf. titre 3 du règlement général de l'université

### **ARTICLE 2-1 : ASSIDUITÉ**

**L'assistance aux cours, conférences, séminaires et Travaux Dirigés (T.D.) est obligatoire.**

Les étudiants justifiant d'une activité professionnelle ou de tout autre motif reconnu valable par le Doyen ou le Vice-Doyen sont autorisés par ce dernier à ne pas assister à toutes les séances d'enseignement.

Des aménagements particuliers peuvent être mis en œuvre dans les conditions prévues à l'article 1-2.

### **ARTICLE 2-2 : AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS**

Des aménagements particuliers peuvent être accordés à certains étudiants conformément aux termes de l'article 12 de l'arrêté du 30 juillet 2018 :

« Dans le cadre défini par la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou, à défaut, de l'instance en tenant lieu, l'établissement concilie les besoins spécifiques des étudiants avec le déroulement de leurs études.

A ce titre, il fixe les modalités pédagogiques spéciales applicables notamment aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle **d'au moins 10 heures** par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants à besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à [l'article L. 611-11 du code de l'éducation](#).

Ces modalités pédagogiques spéciales portent, en fonction des besoins, sur l'emploi du temps, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, la durée du cursus d'études ou peuvent prendre toute autre forme définie par les établissements qui peuvent, en particulier, avoir recours à l'enseignement à distance et aux technologies numériques. Pour les étudiants de licence, ces aménagements sont intégrés au contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui peut comporter des stipulations plus favorables que les dispositions du présent article, afin de favoriser la réussite des étudiants au début de leurs études supérieures. ».

En cas d'incompatibilité entre son emploi du temps à l'université et son emploi du temps professionnel, son engagement associatif, son inscription dans une deuxième formation, un étudiant pourra solliciter auprès du Directeur de sa composante une dispense d'assiduité partielle ou totale, sur demande effectuée au plus tard un mois après le début de chaque semestre. Les étudiants qui deviennent salariés en cours d'année peuvent en faire la demande tout au long de l'année.

## TITRE 3 : LES MODES DE COMPENSATION

Cf. titre 1 du règlement général de l'université

### **ARTICLE 3-1 ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

Les enseignements sont organisés sous forme **d'unités d'enseignement semestrielles capitalisables** affectées d'ECTS et de coefficients conformément aux annexes validées par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire de l'Université (le coefficient 1 correspond à une notation de zéro à vingt).

### **ARTICLE 3-2 ACQUISITION DES UE ET COMPENSATION ENTRE ÉLÉMENTS**

Les Unités d'Enseignement sont validées et définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à dix sur vingt (en première ou en seconde session) : elles sont alors capitalisées. **Au sein de chaque semestre**, la moyenne générale conditionnant la validation du semestre (admission), est calculée en pondérant les notes obtenues aux différentes Unités d'Enseignements, par leurs coefficients (voir annexes). Le coefficient 1 correspond à une notation de zéro à vingt.

Si une même Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs matières distinctes, il y a compensation entre tous les éléments constitutifs de cette même unité d'enseignement.

La poursuite d'études en Semestre Pair est de droit pour tout étudiant ayant pris part aux épreuves de 1<sup>re</sup> session du Semestre Impair, que ce Semestre soit validé ou non.

#### ARTICLE 3-3 : VALIDATION, CAPITALISATION ET COMPENSATION DES SEMESTRES

Chaque semestre est validé et définitivement acquis lorsque l'étudiant y a obtenu la moyenne générale calculée sur l'ensemble des unités d'enseignement compte tenu des coefficients dont elles sont affectées, qui doit être supérieure ou égale à dix sur vingt.

La validation d'un semestre est affectée de 30 ECTS.

La validation de la première année de Master entraîne, si l'étudiant la demande, la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.

#### TITRE 4 : LES EXAMENS

Cf. règlement générale des examens de l'université article 3.4 et 3.5

##### **ARTICLE 4-1 NATURE DES EXAMENS**

Le contrôle des connaissances et des aptitudes, organisé pour l'obtention du Master, comporte des contrôles écrits, des exercices pratiques et, le cas échéant, oraux.

Dans chaque Unité d'Enseignement ou dans chacune des matières composant les différentes unités d'enseignement, le contrôle des connaissances et des aptitudes prend la forme d'un contrôle continu ou d'un contrôle terminal (oral, écrit ou sur dossier) pour l'évaluation de 1<sup>re</sup> session et d'un examen terminal (oral, écrit ou sur dossier) pour la 2<sup>e</sup> session.

##### **ARTICLE 4-2 SESSION D'EXAMENS**

L'inscription aux examens est impérative pour l'ensemble des épreuves de diplômes auxquels l'étudiant postule. Elle est réalisée à travers l'inscription pédagogique. Tout renoncement à passer les examens devra être notifié à la scolarité.

Deux sessions de contrôle des connaissances et des aptitudes sont organisées en 1<sup>ère</sup> année de Master.

En 2<sup>ème</sup> année de Master, la présentation d'un étudiant en seconde session est soumise à dérogation du responsable de formation, sur demande expresse de l'étudiant. L'inscription aux épreuves présentées est obligatoire. Le défaut d'inscription ne permettra pas à l'étudiant de composer aux épreuves.

Les étudiants n'ayant pas validé leur semestre à la première session n'ont pas obligation de repasser en deuxième session toutes les épreuves auxquelles ils n'ont pas eu la moyenne. S'ils ne se présentent pas, la note de session 1 est maintenue et conservée pour la session 2. S'ils se présentent, la meilleure des 2 notes est prise en compte.

A l'inverse, les Unités d'Enseignement capitalisées (c'est-à-dire pour lesquelles la note est supérieure ou égale à 10) ne peuvent pas être repassées en 2<sup>nd</sup>e session.

Les examens oraux sont publics.

Les étudiants doivent se présenter aux examens ¼ heure avant le début de l'épreuve muni de leur carte d'étudiant. Ils doivent attendre à l'extérieur de la salle, l'arrivée de l'enseignant ou du surveillant.

##### **ARTICLE 4-3 : STAGES OU MÉMOIRES**

Les mémoires ou les rapports de stage font l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux membres si possible, dont nécessairement un enseignant. Cette soutenance ne peut faire l'objet d'une session de rattrapage.

Le responsable de la formation fixe les dates limites de dépôt et de soutenance des rapports de stages ou mémoires. Cette date doit être antérieure à la date de réunion du jury de première session. L'étudiant qui n'aura pas déposé et soutenu son rapport de stage ou mémoire dans les délais prescrits se verra attribué la note de 0.

##### **ARTICLE 4-4 : MENTIONS**

Les mentions " assez bien ", " bien " et " très bien ", en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de Master, sont respectivement attribuées aux étudiants ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20, 14/20 et 16/20 sur l'ensemble des unités d'enseignement de l'année.

#### ARTICLE 4-5 : COMPOSITION DES JURYS

Le jury d'examen est nommé par le Président de l'université, il comprend au moins cinq membres, dont au moins trois enseignants-chercheurs ou enseignants.

Le jury prend les décisions qui lui incombent en toute souveraineté et en toute indépendance à partir de l'ensemble des résultats obtenus par chaque candidat lors de l'examen, le cas échéant.

La réunion du jury donne lieu à une délibération qui est obligatoirement sanctionnée par un procès-verbal.

La délibération du jury n'est pas soumise à l'obligation de motivation.

Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de 2 mois à compter de la publication des résultats. L'intéressé dispose également dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes. Cependant, il est rappelé que les étudiants ne peuvent pas remettre en cause le pouvoir souverain d'appréciation du jury sur la valeur de leurs prestations aux examens (*Conseil d'Etat, 17 juin 2015, Mme Bereza, n°253800*).

#### ARTICLE 4-6 : ABSENCES AUX EXAMENS

Il appartient à chaque étudiant de justifier, par tous les moyens, auprès des services de la scolarité, son absence en cours ou lors d'un examen. Une absence non justifiée à un examen entraîne la note de « 0 ».

La justification d'une absence à une épreuve d'examen continu ou terminal doit se faire dans les soixante-douze (72) heures, quarante-huit (48) heures concernant les alternants, par la communication d'un certificat médical établi par un médecin assermenté, un certificat d'hospitalisation d'une durée supérieure à vingt-quatre heures ou tout autre élément permettant de justifier l'absence. Tout étudiant convaincu d'avoir produit des certificats médicaux de complaisance ou de faux certificats médicaux sera traduit devant la Section Disciplinaire de l'Université.

Les demandes d'aménagement liées aux absences justifiées doivent être adressées au Doyen ou au Vice-Doyen (courrier accompagné d'une copie du justificatif d'absence), au plus tard quinze jours qui suivent l'absence à l'examen (ou aux examens) concerné et préalablement aux réunions de jurys du semestre concerné.

Les éléments fournis feront l'objet d'une étude par la commission ad hoc qui décidera souverainement de la suite à envisager. La commission peut proposer, à titre exceptionnel, une session de remplacement. Les épreuves qui s'y rapportent ne pourront être organisées que préalablement aux réunions de jurys du semestre concerné.

#### ARTICLE 4-7: REDOUBLEMENT

Comme prévu dans les MCC générales de l'université, « en 1<sup>ère</sup> année de master, l'admission de l'étudiant n'ayant pas validé son année est examinée dans les mêmes conditions que pour les nouveaux candidats. **Le redoublement n'est donc pas de droit.**

En 2<sup>ème</sup> année de master, l'admission n'étant pas soumise à procédure sélective, un redoublement est possible. Toutefois, la 3<sup>ème</sup> inscription est soumise à dérogation, sur demande de l'étudiant. ».

#### TITRE 5 : MODALITES PARTICULIERE A CHAQUE MENTION

##### ARTICLE 5-1 : MODALITÉ PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX 2 ANNÉES DU MASTER « MONNAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE »

Les étudiants inscrits dans le master « Monnaie, Banque, Finance et Assurance » devront valider, au cours de l'une des 2 années du master, un score TOEIC de 785 points a minima.

Le diplôme de master est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois la moyenne générale sur l'ensemble des deux semestres de 2<sup>ème</sup> année, une moyenne égale ou supérieure à 10 sur les UE théoriques et une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'UE « stage ».

**ARTICLE 5-2 : MODALITÉ PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX 2 ANNÉES DES MASTERS « COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT », « PME/PMI » ET « ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »**

Le diplôme de master est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois la moyenne générale sur l'ensemble des deux semestres de 2<sup>ème</sup> année, une moyenne égale ou supérieure à 10 sur les UE théoriques et une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'UE « stage ».

**Consultation des copies**

Dans les 15 jours ouvrables suivant le jour de l'affichage des résultats sur l'ENT, les étudiants peuvent demander la consultation de leur copie auprès de l'enseignant responsable du cours.

**ARTICLE 5-3 : MODALITÉ PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX 2 ANNÉES DU MASTER « ECONOMIE DU TRAVAIL ET DES R.H »**

Pour valider le M1, le candidat doit avoir au moins 10/20 de moyenne au stage et 10/20 de moyenne sur les autres épreuves réunies (= compensation S1-S2 pour toutes les UE en dehors de l'UE stage) (sauf délibération spéciale du jury)". Dans le cas où l'étudiant n'a pas pu obtenir cette note, il devra solliciter l'autorisation de redoubler. Ce redoublement n'est pas systématique.

Pour valider le M2, le candidat doit avoir au moins 10/20 de moyenne au stage et 10/20 de moyenne sur les autres épreuves réunies (= compensation S3-S4 pour toutes les UE en dehors de l'UE stage) (sauf délibération spéciale du jury)". Dans le cas où l'étudiant n'a pas pu obtenir cette note, il devra solliciter l'autorisation de redoubler. La 3<sup>ème</sup> inscription est soumise à dérogation sur demande de l'étudiant.

**Consultation des copies :** Les étudiants ne peuvent demander la consultation de leur copie auprès de l'enseignant responsable du cours que dans les 15 jours ouvrables suivant le jour de l'affichage des résultats sur l'ENT.

**ARTICLE 5-1 : MODALITÉ PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX 2 ANNÉES DU MASTER « ECONOMIE DE LA SANTE »**

Le diplôme de master est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois la moyenne générale sur l'ensemble des deux semestres, une moyenne égale ou supérieure à 10 sur les UE théoriques et une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'UE « stage » (sauf délibération spéciale du jury). Dans le cas où l'étudiant n'a pas réuni tous les critères pour valider son année il devra solliciter l'autorisation de redoubler, le redoublement n'étant de droit ni en M1 et ni en M2.

**Consultation des copies :** Les étudiants ne peuvent demander la consultation de leur copie auprès de l'enseignant responsable du cours que dans les 15 jours ouvrables suivant le jour de l'affichage des résultats sur l'ENT.

## **CHARTRE ANTI-PLAGIAT**

***Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université, réuni en séance le 25 septembre 2014.***

### Préambule

L'Université du Maine est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses auteurs. Les travaux quels qu'ils soient (devoirs, comptes-rendus, mémoires, thèses, cours, articles...), réalisés aussi bien par les étudiants que par les personnels universitaires doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet. La présente charte définit les règles à respecter en la matière, par l'ensemble des étudiants et de ses personnels.

### Article 1

Les étudiants et les personnels sont informés que le plagiat constitue la violation la plus grave de l'éthique universitaire. Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou des idées originales d'un auteur, sans lui en reconnaître la paternité, par des guillemets appropriés et par une indication bibliographique convenable.

### Article 2

Les étudiants et les personnels ne doivent pas commettre de plagiat dans leurs travaux, quels qu'ils soient (devoirs, comptes-rendus, mémoires, thèses, cours, articles...). Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est une circonstance aggravante. Le fait de commettre un plagiat dans un document destiné à être publié, mémoire de master ou de thèse, article à paraître dans une revue, est aussi une circonstance aggravante. La reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur est de plus qualifiée juridiquement de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

### Article 3

Les étudiants et les personnels doivent citer, en respectant les règles de l'art, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement. Les reproductions de courts extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire, quel qu'il soit, implique que les emprunts soient clairement identifiés (guillemets) et que le nom de l'auteur et la source de l'extrait soient mentionnés. Les travaux universitaires ne consistent pas en la reproduction d'une ou de plusieurs sources, mais doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle du sujet.

### Article 4

L'Université du Maine se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les personnels s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document avant publication, afin de permettre cette détection.

### Article 5

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires. Les auteurs présumés de plagiat pourront être traduits devant l'autorité ou l'instance détenant le pouvoir disciplinaire. Cette procédure disciplinaire ne présage pas d'éventuelles poursuites judiciaires dans les cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon.

## LES EXAMENS UNIVERSITAIRES : RÈGLEMENT

### INSCRIPTION AUX EXAMENS

Pour être inscrit aux examens (écrits et oraux), il faut obligatoirement avoir procédé à une inscription pédagogique, mais également signaler toute modification ultérieure. En conséquence, les étudiants qui ne figurent pas sur les listes d'émargement sont susceptibles de ne pas voir leur note prise en compte.

Pour bénéficier d'un régime spécial (dispense des épreuves de contrôle continu pour les salariés, mères de famille, ou sportifs de haut niveau), il faut en avoir fait la demande en début de semestre auprès de la scolarité.

### ACCÈS DANS LES SALLES D'EXAMENS ET REMISE DES COPIES

Afin que les épreuves commencent à l'heure fixée, il est demandé aux étudiants d'arriver 1/4 d'heure avant le début de l'examen. Chaque étudiant trouvera son numéro de place sur les listes d'affichage apposées aux portes des salles d'examens. Les étudiants sont priés de respecter les places indiquées sous peine de sanction.

Pour se présenter aux examens, chaque étudiant devra **obligatoirement** être muni de sa **carte d'étudiant** qui sera vérifiée. Cette carte devra être ensuite posée sur la table.

Les étudiants entrant en salle d'examen doivent déposer tous documents et effets personnels à l'entrée de ladite salle (sauf documents autorisés, tels qu'ils figurent sur les sujets d'examens).

Les étudiants rempliront la partie supérieure de la première page de la copie double.

Les étudiants fourniront très exactement les renseignements demandés en ce qui concerne la nature de l'épreuve.

Un étudiant ne peut être admis à composer s'il arrive après au moins 1/4 du temps de la durée effective de l'épreuve.

Un étudiant, en retard, mais admis dans le délai ci-dessus référencé, devra remettre sa copie en même temps que les autres candidats. **Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.**

Aucun candidat ne pourra quitter la salle d'examen avant au moins 1/4 du temps de la durée effective de l'épreuve.

Il lui sera interdit de pénétrer de nouveau dans la salle d'examen après la remise de sa copie.

Les copies d'examen ou feuilles de brouillon non utilisées seront remises aux surveillants.

L'étudiant remettra sa copie **en main propre**, fût-elle blanche, à un surveillant et signera **ensuite** la liste d'émargement.

**SOUS PEINE DE SANCTION POUVANT ALLER JUSQU'AU CONSEIL DE DISCIPLINE, IL EST INTERDIT :**

De se servir de documents non autorisés explicitement par une mention figurant sur le sujet d'examen.

D'utiliser un traducteur électronique ou un téléphone portable.

De se servir de copies ou de feuilles de brouillon autres que celles fournies par l'administration. De signer sa copie en dehors de l'emplacement prévu dans la partie supérieure de la première page. De quitter la salle en emportant des copies d'examen ou des feuilles de brouillon.

De communiquer avec les autres étudiants.